

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem, tenue le mardi 17 juin 2025 à 17 h 30 au restaurant Le Shad café et à laquelle sont présents :

<i>Parents</i>	:	Mesdames	Mélanie Croteau Jessica Desaulnier Mélanie Champoux Eve Champagne
	:	Monsieur	Sébastien Rheault
<i>Personnel enseignant</i>	:	Mesdames	Julie Côté Audrey Lamontagne
		Monsieur	Jean-Nicolas Blais
<i>Personnel professionnel</i>	:	Madame	Josiane Guillemette
<i>Personnel de soutien</i>	:		Vacant
Membre de la communauté	:	Monsieur	Loïc Nadeau
<i>Élèves</i>	:	Madame	Éléonore Leblond
	:	Monsieur	Esai Emmanuel Kouevi
<i>Directeur</i>	:	Monsieur	Hugo Brissette
<i>Sont absents :</i>	:	Madame :	Stéphanie Boisvert

1,00 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, Monsieur Hugo Brissette, directeur, déclare ouverte la séance ordinaire du Conseil d'établissement à 17h44.

1,01 PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

1,02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CE10-263-2506

Mme Jessica Desaulnier propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Unanimentement résolu ADOPTÉ

1,03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2025
CE10-264-2506

ATTENDU QUE Monsieur Hugo Brissette a fait parvenir à tous les membres du conseil d'établissement, dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le tandem tenue 29 avril 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Audrey Lamontagne que, conformément aux dispositions de l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit adopté tel quel.

Unanimentement résolu ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE SECONDAIRE LE TANDEM
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- 1,04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AVRIL 2025
- Aucun suivi.
- CE10-265-2506 2,00 APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES
- Aucune activité
- CE10-266-2506 3,00 LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026
- Monsieur Hugo Brissette présente aux membres du conseil d'établissement les listes scolaires pour l'année prochaine.
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Julie Côté que le Conseil d'établissement approuve les changements apportés, aux frais chargés aux parents, pour l'année scolaire 2025-2026. Mme Audrey Lamontagne appuie la proposition
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 4,00 PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RAPPORT ANNUEL 2024-2025
- M. Hugo Brissette présente le nouveau format du rapport annuel.
- CE10-269-2506 5,00 REDDITION DE COMPTE POUR LES MESURES
- L'adoption est reportée.
- CE10-270-2506 6,00 RAPPORT DES COÛT DES PROGRAMMES 2025-2026
- Monsieur Hugo Brissette présente aux membres du conseil d'établissement les coûts de programme pour l'année 2025-2026.
- Il est proposé par Mme Audrey Lamontagne d'adopter la reddition de compte pour les mesures, tel que présenté. Mme Éléonore Leblond appuie cette proposition
- Unaniment résolu ADOPTÉ
- 7,00 RAPPORT DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION.
- Monsieur Hugo Brissette présente le rapport. La version finale sera émise en septembre.
- 8,00 RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS
- Mme Mélanie Champoux nous fait part des points abordés lors des dernières rencontres.

9,00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE SEPTEMBRE 2025

Monsieur Hugo Brissette consulte les membres du conseil d'établissement afin de fixer une date pour l'assemblée générale de septembre prochain. La date retenue est celle du 10 septembre 2025, à 19h.

10,00 RAPPORT DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

10.1 Code de vie cellulaire et vouvoiement

10.2 Retour sur les constructions – Monsieur Hugo Brissette informe les membres du conseil d'établissement, sur ce qui sera effectué cet été.

11,00 RAPPORT DES ÉLÈVES

Petite foire du midi, souper du conseil de l'école avec un suivi de l'année, deux galas, collations des grades.

12,00 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun point

13,00 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

14,00 AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

15,00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18h52, Mme Mélanie Croteau déclare levée la séance ordinaire du Conseil d'établissement.

Stéphanie Boisvert, présidente

Hugo Brissette, directeur